

**Séance du mardi 22 décembre 2020 à 10h  
avec les représentants du Groupe Montagne,  
des régies et de la gendarmerie**

**Participants :** Anne Molnarfi (AM), présidente du Groupe Montagne  
Didier Dubois (DD), membre du Comité Groupe Montagne  
Mathilde Verdu (MV), régie Livit, 96-134 ch. De-la-Montagne  
Alexandre Poncy (AP), régie Moser Vernet, centre commercial  
Aurélien Fornerod (AF), Police cantonale, Ilotier de secteur  
David Di Chiara (DDC), Police cantonale, PolProx  
Sébastien Pache (SP), chef de poste  
Xavier Mottier (XM), APM Ilotier du secteur Montagne

**Procès-verbal :** Sandrine Ballin

---

SP rappelle le but de cette séance, à savoir effectuer un point de situation concernant les incivilités au chemin De-La-Montagne.

AF signale que tout un travail a été effectué par la Police cantonale depuis deux semaines, notamment :

- Points de contact renforcés : patrouilles et contact auprès des jeunes.
- Sur la base des signalements d'éventuels auteurs fournis par la police municipale, une enquête a démarré et a permis d'identifier et d'auditionner des jeunes. L'enquête se poursuit.
- Deux interdictions de périmètre pour une durée de 3 mois ont été délivrées suite aux auditions.

Généralement, les interdictions de périmètre dissuadent ces jeunes de revenir durant toute la durée de l'interdiction.

SP relève que la période des fêtes devrait être plus paisible en lien avec les interdictions de périmètre et les groupes de jeunes ne devraient pas être présents lors des vacances scolaires qui arrivent.

AM confirme qu'en effet il n'y a plus de jeunes dans le quartier le soir depuis deux semaines.

SP relève que les passages de la société de sécurité ont été intensifiés pendant une semaine à raison d'un passage toutes les heures, y compris aux abords des allées du 100 à 134, chemin De-la-Montagne, le temps de calmer la situation.

MV informe que la régie Livit a un contrat avec Securitas les vendredis et week-ends et 4 rondes par nuit sont effectuées.

AP informe que la régie Moser Vernet a également un contrat avec Securitas, et ce depuis des années. L'entreprise effectue des rondes la nuit dans le centre commercial et sur le parking accompagné de passages nocturnes. Il précise que 80% des surfaces du Centre commercial sont

vacantes et s'inquiètent de cela (occupation, vandalisme...). A ce jour, pas de date prévue pour la démolition du centre commercial.

Concernant les digicodes dans les allées, la régie Livit en discutera avec les propriétaires lorsque les travaux seront terminés.

MV est également informée de l'intérêt de mettre en place une séparation physique entre le futur parc privé et le reste de l'espace afin que ce lieu soit clairement délimité avec des panneaux indiquant qu'il s'agit d'un parc privé. Cela présente l'avantage pour les régies de pouvoir établir des interdictions de périmètre en cas d'incivilités de personnes externes aux habitations.

AM informe qu'elle va demander une réunion avec le directeur de l'école Moser.

SP explique que la police municipale intervient dans certaines écoles secondaires pour de la prévention concernant les incivilités et la cohabitation avec le voisinage. Cette action est en général très bénéfique.

Il pourrait être étudié la possibilité d'intervenir, par exemple, auprès des élèves 1<sup>re</sup> année de l'école Moser afin de les sensibiliser concernant quelques règles à respecter dans le quartier.

SP propose à AM de faire un point téléphonique après les fêtes de fin d'année.

Fin de séance à 10h25.